

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 16 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15    Quorum : 8    Présents : 12    Votants : 15    Procurations : 3

Date de convocation : 10 octobre 2024

Date d'affichage : 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Michèle BARASCUD, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT

Représentés :

- Virginie GOVIGNON par Paulette FOURNIER,
- Jean-François GALLIARD par Yvan BOUAT,
- Lionel CAYRON par Jean-Pierre CHARALAMBOS

**Objet** : Budget principal 2024 – Décision modificative n° 4

**Délibération n° 2024-96**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui votent des décisions modificatives.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget principal de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 60631 : Fournitures d'entretien	10 000.00 €			
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>10 000.00 €</b>			
D 66111 : Intérêts réglés à l'échéance		10 000.00 €		
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>		<b>10 000.00 €</b>		
<b>Total</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 1641 : Emprunts en euros		60 000.00 €		
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>60 000.00 €</b>		
D 203 : Frais études, recherche et développement et frais		14 000.00 €		
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>14 000.00 €</b>		
D 2138 : Autres constructions	74 000.00 €			
D 21538 : Autres réseaux	15 000.00 €			
D 2184 : Matériel de bureau et mobilier		15 000.00 €		
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>89 000.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>		
<b>Total</b>	<b>89 000.00 €</b>	<b>89 000.00 €</b>		
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

**Délibération adoptée à 15 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 16 octobre 2024.

Le secrétaire de séance  
Alain DELMAS



Le Maire,  
Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : ..... 22 OCT. 2024 .....

Publié le : ..... 22 OCT. 2024 .....

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>